

Demande de subventions

Année 2021

Tout dossier incomplet ne sera pas traité.
MOTIF de la demande de subvention
 □ Première demande □ Subvention de fonctionnement □ Subvention exceptionnelle
ASSOCIATION
Type de l'association
☐ Culturelle ☐ Loisirs ☐ Sportive ☐ Sociale ☐ Patrimoine ☐ Autre
Nom de l'association
Adresse du siège social
Code Postal Ville
Tél Courriel
Site Internet
Descriptif de l'association
RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION
Date
Numéro d'enregistrement

■ FICHE N°1 - PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION (à remplir obligatoirement)

Membres du bureau	Nom - Prénom	Adresse	Téléphone	Mail
Président				
Vice-Président				
Secrétaire				
Secrétaire-adjoint				
Trésorier				
Trésorier-adjoint				
Nombre de bénévoles				
Nombre de salariés				
Déclaration en Préfectu	ıre			
Numéro				
Date				
Nombre d'adhérents	Loisirs	Compétition	TO	OTAL
Croisicais				
Moins de 18 ans				
Plus de 18 ans				
Extérieur à la commune	e			
Moins de 18 ans				
Plus de 18 ans				
TOTAL				
Pour les associations spanner les compétition		mbre de déplacement	ts supérieurs à 100 ki	m (aller-retour) par
☐ de 1 à 5 ☐ d	e 6 à 10 □ plus	de 10		
	Nom -	Prénom	Diplôme	Heures / semaine
Éducateurs				
Eddottedis				
Professeurs				
Troresseurs				
Bénévoles				

Pour les associations sportives

Compétition (N -	1)							
Départementale	□ ou	i □ non	Régionale	□ oui	□ non	Nationale	□ oui	□ non
Récompense – Ti	tre (N -	1)						
Départementale	□ ou	i □ non	Régionale	□ oui	□ non	Nationale	□ oui	□ non
Votre association l'intervention ?	a-t-elle	e participé à	des manifest	ations cro	oisicaises ? s	si oui, préciso	ez lesque	lles et la nature de
Calendrier des ma	anifesta	itions pour l'	année à veni	r : Dates,	horaires, lie	eux et descri	ption de	l'animation, etc.

• FICHE N° 2 – COMPTE DE RÉSULTAT

Dates de l'exercice	
Dates de l'exclude	

Recettes		Réalisé N	Budget prévisionnel N +1
Cotisations - ad	hésions		
Prestations, ser	vices et activités		
Subvention	Commune		
	Autre commune		
	État		
	Région		
	Département		
Autres recettes	(à préciser)		
Recettes - Opér	ration exceptionnelle (1)		
TOTAL des rece	ettes (A)		
Dépenses		Réalisé N	Budget prévisionnel N +1
Marchandises (achats pour revente)		
Fournitures			
Prestations de s	services		
Locations			
Déplacements			
Réceptions			
Cotisations			
Communication	1		
Droit d'auteur (SACEM, SACD, etc.)		
Charges du pers	sonnel		
Charges financi	ères		
Formations			
Assurances			
Autres dépenses (à préciser)			
Dépenses - Opé	eration exceptionnelle (1)		
TOTAL des dép	enses (B)		

⁽¹⁾ Renseigner les dépenses et recettes totales de l'opération ou des opérations ayant ou faisant l'objet d'une demande de subvention exceptionnelle - Le budget détaillé de l'opération devant être fourni page 7 et suivantes.

Situation de trésorerie à l'issue de l'exercice comptable mentionné

RÉSULTAT de l'exercice (C = A-B)

	N
Solde du compte courant	
Solde du compte épargne	
Espèces	
DISPONIBILITÉS totales (D)	

• FICHE N° 3 - BILAN - Année N

ACTIF		PASSIF	
Disponibilités totales en fin d'exercice N (= D)	€	Disponibilités totales en début d'exercice N	€
Produits à recevoir	€	Charges à payer (Fournisseurs, emprunts, charges sociales,)	€
		Résultat de l'exercice (= C)	€
TOTAL	€		€

Les lignes « Produits à recevoir » et « charges à payer » ne sont remplies que si l'association inclut dans son compte de résultat toutes les dépenses.

Si l'association ne fait apparaître dans son compte de résultat que les dépenses payées et recettes encaissées dans l'exercice, ces lignes sont sans objet.

NOTA. Pour les associations bénéficiant d'une **convention de partenariat** avec la Ville du Croisic, cette dernière peut légitiment demander à l'association de fournir d'autres pièces nécessaires à l'examen de la subvention.

■ FICHE N° 4 - SUBVENTION SOLLICITÉE - attestation sur l'honneur

Subvention de fonctionnement

La subvention de fonctionnement dite ordinaire correspond à une reconnaissance de l'action globale ou générale de l'association. Elle n'est pas destinée à financer un projet associatif particulier mais vise à soutenir l'action globale de l'association. Cette subvention intervient pour la gestion de l'association et visent à couvrir les charges et frais de celle-ci.

Montant demandé	mandé	. €.
Montant alloué (N -1)	oué (N -1)	€.

Subvention exceptionnelle

La subvention d'action affectée dite exceptionnelle est demandée par l'association afin d'être soutenue sur un projet, une action ou un investissement. Elle est octroyée pour la réalisation d'une opération spécifique. Elle est attribuée après la réalisation de l'action, de l'achat (sauf si son versement anticipé est contractualisé au sein d'une convention de partenariat avec la Ville du Croisic).

Lorsque la subvention est affectée à une dépense prédéterminée, l'association doit produire un compte-rendu financier (à part du bilan financier général) qui atteste de la conformité des dépenses effectuées à l'objet de la subvention. La subvention sera versée à réception par les services de la Ville, du compte-rendu financier de l'action.

Montant demandé €.
Description des actions
Public visé
Lieux
Date
Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?
Pratiques tarifaires appliquées au projet (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique,)

TOTAL des dépenses

■ FICHE N° 5 - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE - Budget prévisionnel

Pour une manif	festation ou un inves	stissement d'équipement. Une fiche par projet.
Intitulé		
Date		Lieux
		Prévisionnel N +1
Cotisations - a	dhésions	
Prestations, se	ervices, activités	
Subvention	Commune	
	Autre commune	
	État	
	Région	
	Département	
Autres recette	. (
TOTAL des rec	ettes	
		Prévisionnel N +1
Marchandises		
Prestations de	services	
Locations		
Déplacements		
Réceptions		
Cotisations		
Droit d'auteur Charges du pe	(SACEM, SACD) rsonnel	
Charges finance	cières	
Formations		
Assurances		
Sécurité		
Autres dépens	ses (à préciser)	

TOTAL des dépenses

■ FICHE N° 5 - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE - Budget prévisionnel

Pour une manif	festation ou un inves	stissement d'équipement. Une fiche par projet.
Intitulé		
Date		Lieux
		Prévisionnel N +1
Cotisations - a	dhésions	
Prestations, se	ervices, activités	
Subvention	Commune	
	Autre commune	
	État	
	Région	
	Département	
Autres recette	. (
TOTAL des rec	ettes	
		Prévisionnel N +1
Marchandises		
Prestations de	services	
Locations		
Déplacements		
Réceptions		
Cotisations		
Droit d'auteur Charges du pe	(SACEM, SACD) rsonnel	
Charges finance	cières	
Formations		
Assurances		
Sécurité		
Autres dépens	ses (à préciser)	

Intitulé

TOTAL des recettes

■ FICHE N° 5 - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE - Budget prévisionnel

Pour une manifestation ou un investissement d'équipement. Une fiche par projet.

Date		Lieux			
		Prévi	sionnel N +1		
Cotisations -	adhésions				
Prestations, services, activités					
Subvention	Commune				
	Autre commune				
	État				
	Région				
	Département				
Autres recett	es (à préciser)				

Prévisionnel N +1	
Marchandises et fournitures	
Prestations de services	
Locations	
Déplacements	
Réceptions	
Cotisations	
Droit d'auteur (SACEM, SACD)	
Charges du personnel	
Charges financières	
Formations	
Assurances	
Sécurité	
Autres dépenses (à préciser)	
TOTAL des dénenses	

Informations sur vos données personnelles

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Ville du Croisic pour gérer les dossiers de demande de subventions. La base légale du traitement est « le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Direction de la Culture, Communication et Vie associative. Les données sont conservées pendant l'année 2021. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données par mail à <u>dpo.lecroisic@cap-atlantique.fr.</u>

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.